

# / BERNIN ET VOUS

JANVIER 2010\_N° 13

DOSSIER

# Le logement à Bernin

**02 ACTUALITÉS** AGENDA - QUESTIONS DE BERNINOIS - ÉDITO - **04 BRÈVES**  
**05 CITOYENNETÉ** **06 DOSSIER** LE LOGEMENT À BERNIN **10 ACTIONS ET PROJETS** CCAS - DÉCHETS - INTERCOMMUNALITÉ - ENFANCE JEUNESSE - VIE LOCALE - SERVICES TECHNIQUES **16 ASSOCIATIONS** DON DU SANG - TENNIS CLUB - BASKET BALL CLUB GRÉSIVAUDAN - JUDO-CLUB DE BERNIN-SIZOV - CID - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - MOIS DERNIER EN IMAGES — **20 PORTRAITS** YC RAVERDY- L'ABRI SOUS LA DENT





### Mairie

#### Coordonnées

496, RD 1090 - Cidex 36 - 38 190 Bernin  
Tél. 04 76 92 07 40 - Fax 04 76 08 97 22  
mairie@bernin.fr

#### Horaires

Lundi de 14 h à 18 h - Mardi de 9 h à 11 h 45 - Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h - Samedi de 9 h à 11 h 45. Accueil ouvert uniquement pour les renseignements, les passeports, les pièces d'identité, le retrait de formulaires...

#### CCAS (Centre communal d'action sociale)

Sur rendez-vous au 04 76 92 35 57 - ccas@bernin.fr

#### Crèche / halte garderie

04 76 08 88 41

#### Urbanisme

Tél. 04 76 92 07 41 - Tous les jours sauf le mercredi.  
martine.pages@bernin.fr

#### Police municipale

04 76 13 24 56 - police.municipale@bernin.fr

#### Service enfance jeunesse

Tél. 04 76 92 35 53  
Tél. de réservation de la cantine 06 85 18 95 09  
enfance-jeunesse@bernin.fr

#### Bibliothèque

Ouverture de la bibliothèque en période scolaire le mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 15h à 17h30, le vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 12h. Hors période scolaire le mardi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 12h30.  
04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

#### École

Primaire tél : 04 76 08 12 40 . Maternelle tél : 04 76 08 85 42

#### Objets trouvés

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).  
Infos : 04 76 92 07 40.

#### Nuisances

##### Bruits « domestiques »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 12 h.  
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 €).

#### Bruits de chantier

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

#### Feux de jardin

La commune de Bernin étant dans le Plan de protection de l'atmosphère, le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

#### La Poste

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30  
Mercredi de 8 h 45 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30  
Samedi de 8 h 45 à 12 h.

#### Services intercommunaux

##### SICIOMG

Collecte des ordures ménagères : lundi (poubelle traditionnelle) et mardi poubelle « je trie » de 4 h à 12 h

Déchèterie : ouverte tous les jours y compris le dimanche et les jours fériés de 8 h 30 à 17 h 45.

Collecte des vêtements et chaussures : à déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et vendredi de 8 h à 16 h.

Verre et papiers : utiliser les points de collecte de la commune situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école. Infos : 04 76 08 03 03.

#### Centre nautique du Grésivaudan

04 76 92 10 56  
Horaires d'ouverture au public pendant l'année :  
Lundi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h à 22 h  
Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 30 à 22 h  
Mercredi de 12 h à 18 h - Jeudi de 12 h à 13 h 45  
Vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h à 22 h  
Samedi de 12 h à 18 h / Dimanche de 9 h à 17 h

#### Conseils juridiques

Vous pouvez disposer sur la commune de Bernin des conseils d'un avocat, d'un notaire et d'un médiateur conseil.

Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat et le notaire conseil, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie de Bernin (au 04 76 92 07 40).

Avocat : Permanences pour le 1er semestre 2010 : le 16 janvier, le 13 février, le 17 avril, le 22 mai et le 19 juin à 9h. (sous réserve de changement)

Notaire : Prochaine permanence le samedi 13 février à 9h.

Médiateur : Les permanences ont lieu à la mairie de Saint-Ismier que nous vous invitons à contacter au 04 76 52 52 25.

#### Urgences médicales

##### Pharmacies de garde

du 9 au 15 janvier : pharmacie Dussert-Girard à Lancy : 04 76 71 43 36  
du 16 au 22 janvier : pharmacie Ferradou au Versoud : 04 76 77 26 39  
du 23 au 29 janvier : pharmacie Luu Duc à Crolles : 04 76 08 01 59  
du 30 janvier au 6 février : pharmacie Belle Etoile à Crolles : 04 38 92 02 15  
du 7 au 13 février : pharmacie de Brignoud : 04 76 71 40 03  
(Attention les garde peuvent changer au dernier moment, ce changement sera alors affiché sur les portes des pharmacies du réseau de garde)

##### Médecin de garde

04 76 08 08 38  
Bernin - Crolles - Saint-Nazaire-Les-Eymes - Saint-Ismier  
Week end : du samedi 12 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.  
0 810 15 33 33 - Numéro mis en place par le SAMU centre 15 du CHU pour apporter une réponse médicale aux demandes de conseil téléphonique ou de visite à domicile par un médecin généraliste. Ce numéro est accessible en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

#### Numéros utiles et d'urgence

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre antipoison : 04 72 11 69 11 (LYON)

Gendarmerie (Saint-Ismier) : 04 76 52 15 45

EDF conseil clientèle : 0 810 050 333

GDF conseil clientèle : 0 810 800 801

EDF dépannage : 0 810 333 338

GDF dépannage : 0 810 433 038

## AGENDA

### JANVIER

**VENDREDI 22 JANVIER** - Danse contemporaine : RAW.A.R par la compagnie Lanabel.

Espace Paul Jargot (Crolles) à 20h30.

Contact et billetterie : 04 76 04 09 95

**SAMEDI 23 JANVIER** - Magie : Fantastique Show magique par Jean-Marie Le Royer et Tiphaine. Agora (St-Ismier) à 20h30.

Contact : 04 76 52 37 37

**DIMANCHE 24 JANVIER** - Thé dansant animé par Jo Midali organisé par le Club Berninois et le CCAS de la mairie de Bernin. Salle des fêtes de 14h à 18h.

Entrée gratuite, inscription auprès du service festivités.

Contact : Service festivités 04 76 92 35 56

**VENDREDI 29 JANVIER** - Spectacle clownesque de danse et de musique : Plume et Paille par la compagnie Adroite gauche. Espace Aragon à 20h.

Contact : 04 76 71 22 51.

**VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 JANVIER** - Théâtre : Made in dignity par la compagnie Euphoric Mouvance. Espace Paul Jargot (Crolles) à 19h30 le vendredi et 20h30 le samedi.

Contact et billetterie : 04 76 04 09 95

**VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 JANVIER** - Contes du Dauphiné par Serge Papagalli. Agora (St-Ismier) à 20h45.

Contact : 04 76 52 37 37

**SAMEDI 30 JANVIER** - Concert organisé par l'association Contact. Chants classiques et contemporains interprétés par la chorale Drac'Art de Saint Georges de Commiers.

Salle des fêtes de Bernin à 20h30.

Contact : 04 76 08 11 13 ou 04 76 92 11 13

### FÉVRIER

**MERCREDI 3 FÉVRIER** - Conte musical, magique et interactif sur le climat : « Il faut sauver flocon » par Thierry Midi. A partir de 2 ans. Agora (St-Ismier) à 15h.

Contact : 04 76 52 37 37

**VENDREDI 5 FÉVRIER** - Théâtre : 2 - 3... Grammes de Bernard Falconnet. Espace Aragon à 20h.

Contact : 04 76 71 22 51

**VENDREDI 5 FÉVRIER** - L'association Contact vous donne rendez-vous pour une soirée (repas et revue music-hall) aux Folies du Lac à Châteauneuf sur Isère. Transport en car au départ de Bernin.

Renseignements : 04 76 08 11 13 ou 04 76 52 30 48

**VENDREDI 5 FÉVRIER** - Danse : Danser avec l'évolution par la compagnie Hallet Eghayan. Espace Paul Jargot (Crolles) à 20h30.

Contact et billetterie : 04 76 04 09 95

**MARDI 9 FÉVRIER** - Théâtre : Ciel avec ma mère. Agora (St-Ismier) à 20h45.

Contact : 04 76 52 37 37

**MERCREDI 10 FÉVRIER** : réunion publique à 20h30. Salle des fêtes.

Contact : mairie de Bernin : 04 76 92 07 40

#### BERNIN Magazine janvier 2010\_N° 13

Édité par la ville de Bernin.



DIRECTEUR DE PUBLICATION Laurence BELLICARD

RÉDACTION et CRÉDITS PHOTOS Mairie de Bernin  
Fotolia, Florence Trabalon, Arthur Copin.

CRÉATION - RÉALISATION : Mairie de Bernin

IMPRESSION Imprimerie du Pont de Claix - Claix. Imprimé sur cycleur print (produit à partir de fibres 100 % recyclées) avec des encres végétales. Imprimeur certifié Imprim Vert, Label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.

TIRAGE 1 400 exemplaires - Dépôt légal à parution

## CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Vous avez une question, une préoccupation, une remarque, vous pouvez nous l'adresser par courriel ou par courrier envoyé ou déposé à la mairie. Vos contributions seront publiées dans la limite de l'espace disponible dans cette rubrique et les autres seront insérées sur le site de la mairie. Les contributions publiées devront être en adéquation avec la charte de publication disponible sur le site internet ou sur simple demande à l'accueil de la mairie. **Contact** communication@ville-bernin.fr

## Quand auront lieu les élections régionales ?

Xavier D.

Le premier tour des élections régionales aura lieu le dimanche 14 mars 2010. Si un second tour est nécessaire, il se tiendra le dimanche 21 mars 2010. La commune de Bernin comporte 2 bureaux de vote, qui sont tous deux situés dans la salle des fêtes de Bernin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

## A quelle date faut-il publier les bans pour un mariage ?

Françoise M.

Il est obligatoire de publier les bans pour un mariage au moins 10 jours avant la date de la cérémonie. Pour cela, les futurs époux doivent se rendre dans leur commune de mariage afin de remplir le formulaire de publication des bans. La mairie du lieu de mariage se charge de faire la publication des bans afin que le mariage soit porté à la connaissance de tous. Pour ce faire le formulaire est affiché à l'extérieur de la mairie.

C'est sous la neige que cette nouvelle année a commencé. Chacun a pu apprécier la mobilisation de l'ensemble des agents des services techniques et le remarquable travail de déneigement à l'exception de quelques personnes qui ont manifesté leur mécontentement de voir leur propriété



privée non dégagée par les employés communaux. Compte tenu des importantes quantités de neige, la priorité a bien évidemment été donnée au déneigement des accès publics (voiries, trottoirs, écoles, bâtiments

publics, ...). Je tiens à remercier ici l'ensemble des agents qui ont été opérationnels de jour comme de nuit pour déneiger et saler. Durant cette année 2010, de nombreux chantiers vont être engagés avec notamment le lancement de plusieurs opérations de logements ( Liaud Perret, Les Catières, la Cure), le démarrage de la nouvelle crèche. Nous avancerons également sur le dossier du PLU pour lequel j'ai bien entendu l'impatience de certains de le voir aboutir à court terme et je m'engage à ce que chacun puisse exprimer sur ce dossier, son avis, son positionnement et ses souhaits, au cours de cette année. J'ai également à cœur de développer plus encore, en 2010, le niveau d'informations diffusées à votre attention, par de nouveaux moyens de communication ainsi que par des rencontres. La première d'entre elles pour 2010 sera les rendez-vous citoyens du 10 février.

En ce début d'année 2010, tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets. Que l'année 2010 soit pour chacune et chacun de vous une année de réussite, de découvertes et de bonheurs constants. Que 2010 soit synonyme, pour la commune de Bernin et ses habitants, de projets nouveaux, de cohésion, de gouvernance et d'unicité. Que 2010 marque l'entrée dans une période de prise de conscience collective des défis environnementaux, économiques et sociaux que nous allons avoir à relever ensemble. Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de « Bernin et vous »

**Belle année 2010**

Votre maire

**Laurence Bellicard**

BRÈVES



**VOL DU RENNE DE NOEL DE LA PLACE DE LA BASCULE**

La décoration de Noël en forme de renne, située sur la place de la Bascule a été volée dans le week end du 20 décembre. Le renne, pourtant bien attaché, a été descellé et volé. Cette décoration en osier ne sera pas remplacée.

**MODIFICATIONS DES TARIFS DU DROIT DE TIMBRE POUR LES PASSEPORTS**

Aux termes de l'article 55 de la loi de finances pour l'année 2010, le montant du droit de timbre, dont doit s'acquitter le demandeur qui produit des photographies d'identité papier à l'appui de sa demande de passeport, a été baissé de 2 euros et a été fixé de la manière suivante :

- 86€ pour le demandeur majeur au lieu de 88€
- 42€ pour le demandeur mineur de 15 ans au lieu de 44€
- 17€ pour le mineur de moins de 15 ans au lieu de 19€

Lorsque la prise de photos a lieu au guichet (dans le cas des communes équipées de station photo), les droits de timbres demeurent inchangés. Pour plus de renseignements : 04 76 92 07 40.

**MÉDAILLES DU TRAVAIL**

Au cours de la cérémonie des vœux au personnel municipal qui s'est tenue le mardi 5 janvier dernier, Madame le maire a remis un présent à 5 agents communaux au titre de la médaille du travail. Alain SALOMON, responsable de l'urbanisme, Jean Pierre FREMILLON, chef de la police municipale, Nathalie BONNAIME, responsable du service finances, Christine MONTMAYEUL, responsable du service ressources humaines et Nadine GOEURY, ATSEM ont reçu la médaille du travail pour respectivement 30 et 20 ans de service au sein de la fonction publique territoriale. Madame le maire a tenu à rappeler que ces médailles du travail récompensent un attachement fort au développement local et au service public en général.

**VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2010**

Le vote de l'ensemble des budgets 2010 aura lieu lors du conseil municipal du jeudi 25 mars 2010. Des informations concernant la préparation budgétaire de ce budget 2010 vous seront communiquées par le biais du journal et lors de la réunion publique du 10 février à 20h30 à la salle des fêtes. Le vote du budget annexe du CCAS aura lieu en séance du conseil d'administration du CCAS avant le vote des autres budgets par le conseil municipal.

**CONDITIONS HIVERNALES DE VIABILITÉ**

Le lundi 4 janvier 2010, de fortes chutes de neige ont rendu difficile l'usage des voies de circulation berninoises. Dès le dimanche soir, les agents des services techniques sont intervenus (chasse neige et salage) sur le domaine public. L'usage du chasse neige et de sa lame oblique entraîne la constitution de bourrelets de neige sur le côté des voies, parfois devant les maisons et portails des habitants. De nombreux berninois nous ont fait part de leur mécontentement devant ces bourrelets qui les empêchaient de sortir de chez eux mais la création de ces tas de neige est inhérente à l'utilisation du chasse neige et donc inévitable. Quoique désagréable, ce phénomène ne peut malheureusement pas être empêché si l'on dégage les voiries.

**PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU DE VOTRE PASSEPORT**

Nous vous rappelons les réflexes à avoir dans un cas de perte ou de vol de passeport ou de carte nationale d'identité. Votre titre a disparu, remémorez-vous, tout de suite les circonstances de sa disparition, puis courez faire une déclaration de perte ou de vol :

- à la gendarmerie ou au poste de police si l'on vous a volé votre titre.
- à la gendarmerie ou au poste de

police en cas de perte de votre titre (et si vous ne souhaitez pas le faire renouveler.)

- dans une des 26 communes iséroises habilitée à l'émission de passeports (les plus proches étant Grenoble, Meylan et Domène) si vous avez perdu votre passeport et si vous souhaitez le renouveler.
- à la mairie de Bernin dans le cas où vous avez perdu votre carte nationale d'identité et que vous souhaitez la renouveler.

Là-bas vous devrez remplir une déclaration de perte ou de vol vous demandant des informations sur votre identité, sur le document disparu et sur les circonstances de cette disparition. Nous vous conseillons, pour faciliter ces formalités administratives, de garder précieusement et discrètement des informations sur vos titres comme le numéro, la date de délivrance et l'émetteur...

Pour faire renouveler votre carte d'identité, on vous demandera, en plus des documents ordinaires à présenter (dont la liste est disponible en mairie), la déclaration de perte ou de vol et un timbre fiscal de 25€.

**CENTRE DE VACCINATION - GRIPPE H1N1**

Le centre de vaccination contre la grippe A du Touvet est désormais fermé. Le centre a été transféré sur la commune de Crolles dans le gymnase du collège Simone de Beauvoir. Pour connaître les horaires d'ouverture : [www.ville-crolles.fr](http://www.ville-crolles.fr) ou préfecture de l'Isère : 04 76 60 34 00.

## CITOYENNETÉ



### ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR

50 000 à 60 000 personnes décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque en France. Cela peut malheureusement concerner tout le monde : les adultes comme les enfants. Le taux de survie est de 2 à 4 % après un arrêt cardiaque, faute d'une intervention rapide.

La seule chance de survie est de mettre en œuvre rapidement une défibrillation avec le matériel adéquat en attendant l'intervention des secours qui prendront le relais. L'équipe municipale, sensible à cette problématique a donc souhaité acquérir un défibrillateur qui sera installé sur le site du Cube, à l'extérieur du bâtiment. Des formations seront dispensées à des acteurs clés (police municipale, etc...) avant d'être éventuellement étendues à une plus large population.

### DÉLIBÉRATIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2009.

#### \*Approbation de la modification du POS

Il s'agissait d'approuver la modification du POS qui avait fait l'objet d'une enquête publique entre le 2/10 et le 3/11/2009. MAJORITE – 2 CONTRE

#### \* Présentation et acte du rapport d'activités du SE 38- exercice 2008

Les syndicats auxquels la commune adhère réalisent chaque année un rapport

d'activités dont il convient de prendre acte.

MAJORITE- 2 ABSECTIONS

#### \* Contrat de prévoyance collective – Maintien de salaire, indemnités journalières, invalidité et perte de retraite.

Il convient d'autoriser le maire à signer un contrat de prévoyance collective avec la mutuelle MGP, pour la prévoyance des agents de la collectivité.

Ce contrat est signé avec la commune mais ne l'engage pas financièrement puisque c'est chaque agent qui cotise. UNANIMITE

#### \* Autorisation de passage

Il convient de donner à un habitant de Bernin une autorisation de passage sur un terrain communal. Cette autorisation est strictement limitée au passage piétonnier à l'exclusion de toute autre utilisation de quelque nature que ce soit. UNANIMITE

#### \* Classement d'une voirie dans le domaine public

Il s'agit de classer la nouvelle voie d'accès au CUBE, menant du chemin des Franques au chemin de Passe Quatre dans le domaine public de la commune de Bernin. UNANIMITE

#### \* Dénomination de l'équipement sportif et culturel de Bernin

Il s'agissait d'approuver le nom du nouvel équipement sportif et culturel. Le nom « Le Cube » a été approuvé. MAJORITE – 1 ABSTENTION

#### \* Signature de conventions de déneigement avec les lotissements privés

Il s'agit de signer des conventions de déneigement avec les lotissements privés qui stipuleraient que le déneigement des voies privées se fera une fois le déneigement du domaine public effectué en totalité et ne sera pas automatique. La signature de cette convention n'engagera pas la commune à déneiger obligatoirement les voies privées. Elle rappelle enfin que cette convention sera effective à compter du démarrage de la période de viabilité hivernale 2009/2010. UNANIMITE

#### \*Modification du tableau des emplois – suppression d'emploi

Cette délibération modifie le tableau des emplois de la mairie, à la suite des avancements de grade consentis à certains agents. Les anciens grades sont supprimés. UNANIMITE

#### \* Annulation de la taxe de séjour forfaitaire

Cette délibération annule la délibération de 2003 qui instaurait la taxe de séjour forfaitaire sur la commune. MAJORITE- 1 ABSTENTION

## VOS ÉLUS DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

Votre délégué de quartier effectue un travail d'écoute et de proximité afin de faire remonter vos informations auprès de la municipalité pour que vos attentes et préoccupations puissent être prises en compte. N'hésitez pas à le contacter pour lui faire part de vos remarques et s'il ne peut vous apporter directement une réponse, il vous mettra en relation avec l'élu ou l'agent municipal concerné.

#### Christophe DURET

(Le Varvoux, La Chatelière, le Prieuré, La Veyrie)  
christophe.duret@bernin.fr  
04 76 90 47 93

Iris MAZURE (L'Eygana, les Grandes Terres, les Maréchaux, les Coralines, Bas Bernin)  
iris.mazure@bernin.fr  
04 76 52 72 64

Sophie CIRCAN (Les Revoles, Passe quatre, le Clôt, les Franques, la Côte)  
sophie.circan@bernin.fr  
04 76 08 81 30

Bruno THOMAS (La Rousse, les Catières, La Magaronne, le Ballois, le Capiton)  
bruno.thomas@bernin.fr  
04 76 33 08 86

Patrick SOULIGNAC (Les Michelières, les Vergers, Champ Jaillet) patrick.souignac@bernin.fr  
04 76 40 26 07

Dominique RAYNAUD (Craponoz, les Grand champs, Brondièrre, le Château)  
dominique.raynaud@bernin.fr  
04 76 08 19 55

## RENCONTRE AVEC LE MAIRE OU LES ADJOINTS

Sur rendez-vous en appelant au 04 76 92 07 47

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 4 février 2010 à 20h salle du conseil municipal

## RÉUNION PUBLIQUE

Le mercredi 10 février 2010 à 20h30, salle des fêtes

**Dossier rédigé par Cécile Rocca, 1ère adjointe, déléguée aux affaires sociales et à la coordination de la vie de la commune et Sandrine Pianetta : responsable du service logement.**

**/ 1165  
logements**

10% appartements

90% maisons

**/ Projets de  
logements  
répartis sur  
4 zones**

**/ La  
commission  
de  
concertation  
habitat  
début  
ses travaux**



## **Le logement à Bernin**

### **BERNIN AU SEIN DU GRÉSIVAUDAN ET DU DÉPARTEMENT**

L'avenir des logements à Bernin n'est pas indépendant d'autres données, il doit être en accord avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui devrait être approuvé fin 2010, et les décisions doivent également s'insérer dans futur le Plan local de l'Habitat (PLH) de notre intercommunalité.

Les préconisations du SCOT, elles-mêmes en adéquation avec le Grenelle de l'environnement, nous suggèrent de prendre en compte deux données : une économie de l'espace, ce qui incite à densifier les zones déjà construites et une limitation des déplacements, notamment maison-travail, ce qui revient à penser qu'il faut construire les nouveaux logements au plus près des pôles économiques.

Les élus ont leur mot à dire, concernant ces concepts et leurs implications.

Au niveau du Grésivaudan nous participons assidûment à l'élaboration du PLH, qui va conditionner les futures incitations pour de nouveaux logements et leurs aides financières assurées par la communauté de commune.

La vice-présidente en charge du logement à la communauté de communes du Grésivaudan, Madame Janine Dubus, également maire de Saint-Nazaire les Eymes, mène les discussions avec les élus et les techniciens afin d'aboutir à une décision collective, qui prend en compte les particularités des communes de la plaine comme celles des montagnes.



### QUELLES SONT LES ZONES DE FUTURES CONSTRUCTIONS À BERNIN ?

#### Les projets actuels de logements à Bernin sont répartis sur quatre zones

La Cure et les trois qui ont fait l'objet de la modification du POS, dont l'enquête publique s'est achevée le 4 novembre 2009.

Ainsi, au centre du village, en accord avec le concept de densification, la commune tente de finaliser la signature d'un bail emphytéotique avec « un toit pour tous » afin de rénover le premier étage de la Cure en deux logements très sociaux. De même sur le tènement Liaud-Perret, l'équipe municipale est en pourparler avec des opérateurs, afin de construire du logement collectif, à la fois neuf et en rénovation. La décision de conserver l'ancien (maison Liaud et les granges situées sur le chemin de



Liaud-Perret

Craponoz) implique un surcoût assumé, comme une volonté partagée au sein du groupe de travail qui a déjà réuni des élus et des habitants, en 2009. Le tènement verrait la construction d'une trentaine de logements, dont une partie de logements sociaux (appartements en location et en

accession sociale, grâce au pass foncier), et une partie d'accession privée. La réflexion est engagée concernant les aménagements de circulation à prévoir, la position étant très centrale et jouxtant les transports en commun.

<http://www.passfoncier.fr>

<http://www.logement.org> rubrique «le financement»

Le second lieu qui pourra connaître une ouverture à l'urbanisation à court terme est la partie du coteau nommée « les Catières ». Le projet serait d'un autre type, avec des maisons individuelles d'une part, et un petit collectif contenant 6 à 8 logements d'autre part. Le souci d'économie d'espace est ici différent, car ce secteur est plus éloigné du centre

bourg, mais réel, car les maisons seraient construites sur des terrains d'environ 450 m<sup>2</sup>. Ce genre d'habitat n'est pas encore développé à Bernin et correspond à une demande. Concernant la partie collective, l'orientation sociale est retenue, en accession, par le pass foncier.



Les Catières



Secteur de la poste

La troisième zone est celle jouxtant la poste, où la nouvelle crèche devrait voir le jour à partir de 2011. Ce site proche du centre, et en même temps séparé de la circulation dense, paraît être un lieu privilégié pour des logements collectifs, dont certains seraient aménagés pour des personnes âgées.

## MIXITÉ SOCIALE

Bernin est une commune où les personnes à revenus modestes ont du mal à trouver un logement. Or, nous avons un parc technologique, des petits commerces, de l'artisanat, donc des salariés. Nous avons également des jeunes Berninois qui souhaitent rester à Bernin tout en quittant le domicile des parents. Enfin les personnes âgées parfois isolées sont demandeuses de rejoindre leurs enfants déjà installés sur la commune.

Nous devons essayer de répondre à toutes ces demandes aussi variées soient-elles, qu'il s'agisse de jeunes ménages, de familles modestes, de personnes seules qui réclament des services à la personne. L'offre doit être variée.

La commune accuse un retard dans la construction de logements sociaux depuis très longtemps, notamment si on se réfère au Plan local de l'Habitat qu'avait produit la précédente communauté de commune, la COSI.

L'état actuel du parc locatif social est caractérisé par un très faible taux de renouvellement, il nécessite d'être renforcé et également libéré par des possibles accessions à la propriété, que souhaite une partie non négligeable des locataires.

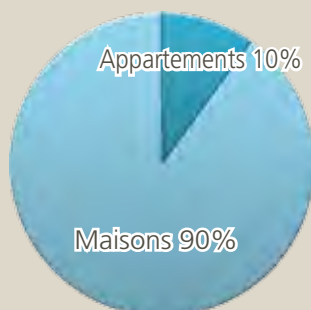
L'idée est maintenant admise que les quartiers doivent être équilibrés, composés de logements sociaux et non sociaux, locatifs ou en accession.

Au niveau de chaque tènement, c'est ainsi que seront conduites les réflexions.

## BERNIN EN CHIFFRES

A Bernin, le dernier recensement dénombre 1165 logements, dont 10 % sont des appartements et 90 % des maisons, la caractéristique des maisons est qu'elles sont grandes, avec en moyenne, plus de 5 pièces.

### Répartition du type d'habitat à Bernin



Au cours des 6 ans écoulés depuis le dernier recensement, le nombre de logements a augmenté de 13 % à Bernin, proportionnellement aux ménages en augmentation de 12%, mais, plus que la population qui s'est accrue de 3.5 %. Le phénomène de décohabitation en est une explication, le nombre de ménages d'une personne étant passé de 10 à 15 %.

## LA COMMUNE COMPTE 57 LOGEMENTS SOCIAUX

- 5 logements OPAC situés 124 route départementale 90 (à côté du primeur)
- 51 logements PLURALIS situés aux Michelières
- 1 logement social géré par la commune aux Michelières

La commune dispose de 6 logements communaux, 2 sont actuellement en location, 1 est, par convention, à disposition de l'Abri sous la dent, les 3 autres nécessitent de gros travaux pour une mise aux normes.



Logements PLURALIS

**Afin de recenser les besoins, un questionnaire a été adressé à tous les locataires des logements sociaux de Bernin en demandant s'ils souhaiteraient acheter un appartement ou une maison, dans un cadre aidé, et si oui, avec quelles caractéristiques (secteur, taille etc ...)**

# Le logement social

## QU'EST CE QU'UN LOGEMENT SOCIAL ?

Un logement social est défini par le fait qu'il s'adresse à des personnes dont les revenus sont plafonnés. De plus, qu'il s'agisse de locatif social, ou d'accession sociale à la propriété, un revenu minimal est requis. Ainsi, ces logements sont destinés à des familles à revenus modestes. Le coût du logement est réduit non pas du fait d'une moindre qualité, mais parce que sa construction ou sa réhabilitation ont bénéficié d'un financement public sous la forme de subventions ou de prêts privilégiés dans le cadre d'une convention passée avec l'Etat.

Concrètement, les logements sociaux sont créés en accord et en collaboration avec la commune par un bailleur social ; à Bernin, PLURALIS et OPAC sont les deux organismes actuellement présents.

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS SOCIAUX

On distingue trois types de logements locatifs sociaux selon les types de prêts qui les financent, par ordre croissant des ressources de leur locataire :

### Les PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Ce sont les logements les plus sociaux donc les plus aidés et sont donc destinés aux personnes cumulant difficultés économiques et sociales.

### Les PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

Ce sont les plus classiques et les plus répandus.

### Les PLS : Prêt Locatif Social

Ils sont destinés à des ménages dont les ressources sont supérieures aux plafonds logement social PLUS mais insuffisants pour accéder aux logements du marché privé. Les ménages pouvant y prétendre ne connaissent pas toujours cette opportunité.

## ON DISTINGUE 3 TYPES DE LOGEMENT AUSSI EN FONCTION DE LEUR RÉSERVATION

### Réservation 1% logement

Pour les constructions de logements, les collecteurs du 1% logement participent au financement des opérations et un certain nombre de logements leur est donc réservé. La commune n'intervient pas lors de l'attribution d'un de ces logements.

### Réservation SIALDI ou PALDI :

L'état a automatiquement une réservation de 25% des logements sociaux construits. Ces logements sont attribués en commission composée d'élus, de techniciens, de bailleurs sociaux et de services de l'état ; à Bernin, nous fonctionnons avec les 9 autres communes de l'ex-COSI. Toutes les communes proposent des dossiers, participent au choix de dossiers retenus et au final c'est le bailleur qui confirme l'admission du locataire, si celui-ci accepte la proposition. Cette commission a permis à la commune de loger de nombreuses personnes en situation d'urgence.

### Réservation commune

La commune propose des dossiers pour l'attribution et les transmet au bailleur qui vérifie que les règles de priorité et de ressources sont respectées.

## COMMENT PRÉTENDRE A UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

La personne remplit un dossier qu'elle a retiré en mairie et le ramène avec les documents demandés, dont un justificatif de ressources qui ne doivent pas excéder les plafonds fixés annuellement par l'état

Le dossier est enregistré sur <http://etoil.org> qui est le serveur départemental pour les logements. Par ce biais, le dossier est automatiquement envoyé à toutes les communes demandées, le demandeur n'a pas à aller démarcher chaque commune.

Dès que son dossier est enregistré, le demandeur reçoit par courrier un numéro unique départemental qui lui permettra par la suite d'effectuer des recours si nécessaire.

## QUELS SONT LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION POUR UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

(article L441-1 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT°)  
Pour l'attribution des logements, ce décret (2007-1677 du 28 novembre 2007) prévoit qu'il est tenu compte notamment du patrimoine, de la composition de la famille, du niveau de ressources et des conditions de logement actuelles du ménage, de l'éloignement des lieux de travail et de la proximité des équipements

répondant aux besoins des demandeurs.

Ce décret fixe des critères généraux de priorité pour l'attribution des logements, notamment au profit de personnes en situation de handicap, de personnes rencontrant des difficultés particulières pour des raisons financières ou tenant à leurs conditions d'existence, de personnes hébergées en logement de transition, de personnes mal logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée.

Dans les commissions intercommunales d'attribution, les familles ou les personnes menacées d'être sans logement sont prioritaires, puis les membres de la commission s'attachent à favoriser les liens familiaux et la réduction des trajets maison-travail, tout ceci, en examinant de près les ressources, critère incontournable.

Il est très encourageant de voir que chaque commune accepte volontiers les dossiers émanant des autres communes dès lors que ces critères sont mis en avant, il ne s'agit pas de querelle de chapelle, mais bien d'une politique sociale d'un territoire.

Depuis mars 2008, ce sont plus de 25 foyers qui ont trouvé un logement grâce aux attributions communales mais aussi et surtout grâce à la commission intercommunale qui se réunit mensuellement.

A ce jour, Bernin est guichet référent pour une quarantaine de dossiers en attente mais il est important de préciser que moins de 5 dossiers pourraient revêtir un caractère d'urgence sociale. D'où l'importance de tenir compte des dossiers d'autres communes.



3 membres de la commission logement : (de gauche à droite). Sandrine Pianetta : responsable du service logement de la ville de Bernin, Philippe Volpi : maire de la Terrasse et président de la commission sociale du CLH du moyen gresivaudan, Cécile Rocca : 1ère adjointe, déléguée aux affaires sociales et à la coordination de la vie de la commune de Bernin.

CCAS

## TRADITION ET CONVIVIALITÉ, LE REPAS DE FIN D'ANNÉE



Dimanche 13 décembre a été organisé, dans la salle des fêtes fraîchement décorées par le service festivités et le service technique, le traditionnel repas de fin d'année où 166 seniors berninois ont pu apprécier un moment de convivialité organisé par la mairie et le CCAS (Centre Communal d'Action Social). Après le discours de Mme Rocca (1ère adjointe et vice-présidente du CCAS), les participants ont assisté aux sympathiques chorégraphies des petites danseuses du CID (Centre Intercommunal de Danse) et aux improvisations des jeunes de la troupe berninoise de théâtre Les Troubadours, avant de goûter à la terrine de Saint-Jacques et au filet de canette du repas préparé par le traiteur de l'Étoile.

Puis l'après-midi a continué en musique avec le groupe de professionnels « Jean-Pierre Michel et Coralie » qui ont fait danser les invités sur divers morceaux joués à leur demande. Il semble que les participants aient passé une bonne journée et se soient bien amusés, ils pourront se retrouver le 24 janvier pour un thé dansant organisé par le « Club berninois » et le CCAS, ouvert à tous et gratuit.

L'année prochaine, le repas se déroulera au Cube, le nouvel équipement sportif et culturel avec, on espère, toujours autant de bonne humeur !

## DES NOUVELLES DE JACQUES

Ce visage vous semble familier ? Vous l'avez peut être rencontré sur le bord de la départementale avec son sac à dos et son bâton ?

Il s'agit de Jacques dit « Jacquot ».

Ce personnage atypique a élu domicile sur la commune depuis début novembre.

Ce « sans abri » initialement installé avec sa tente chemin des Batelières a suscité un immense élan de solidarité parmi les Berninois soit par un don d'habits, de nourriture, soit simplement une rencontre amicale. Dès son arrivée, une relation quotidienne entre Jacques, la police municipale et le CCAS s'est instaurée. On a pu ainsi découvrir un artiste, (peintre-sculpteur) d'une grande culture, ayant beaucoup voyagé mais aussi un homme discret, sensible, que la vie n'a pas épargné.

Avec l'arrivée de la neige et du froid, Jacques

est hébergé à « l'abri sous la dent » à Crolles dans un petit studio. Il garde, comme il le dit avec son sourire, sa « résidence secondaire » dans un champ sur Bernin.

Cet article est à son initiative. Il tenait très sincèrement à remercier tout ceux qui ont croisé son chemin, les berninois, les services municipaux, la municipalité, les commerçants qui l'ont accueilli et soigné. Il nous a confié qu'il avait rarement vu un accueil aussi chaleureux.

Cependant, même s'il n'est plus sur Bernin tous les jours, vous pouvez le rencontrer à Crolles dans son studio. Vos paroles, votre écoute lui manquent et l'aident à affronter chaque jour qui passe en cette période de grand froid.



## RÉDUIRE SES DÉCHETS.

### LES «10 COMMANDEMENTS» DE L'ADEME

**La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans et chaque Français produit plus d'1 kg d'ordures ménagères chaque jour ... Mobilisons nous !**



#### 1. Privilégier le bon conditionnement et les produits avec moins d'emballage :

- Pour les produits non périssables (savons, lessive, papeterie...) ainsi que pour les denrées alimentaires qui ont des dates de péremption très éloignées (sel, sucre, café, riz...), privilégier les grands conditionnements, ou l'achat « en vrac ».
- Privilégier les produits concentrés et les écocharges pour tout ce qui est produits d'entretien et d'hygiène.
- Penser également aux produits avec emballages consignés proposés par des producteurs locaux de boissons (jus de fruits, bière, lait ...)

#### 2. Utiliser des sacs réutilisables pour faire les courses

**3. Mettre un autocollant Stop Pub sur sa boîte aux lettres** pour ne plus recevoir d'imprimés publicitaires et de journaux gratuits et faire réduire les 35 kg de publicités reçus par foyer par an !

**4. Utiliser les produits jetables uniquement à bon escient : éviter la vaisselle jetable**, les lingettes nettoyantes, sacs plastiques, rasoirs jetables, etc. et privilégier les produits réutilisables : vaisselle lavable, éponges, cabas ...

#### 5. Limiter les impressions papier :

n'imprimer que si nécessaire et recto verso, privilégier les cahiers composés de papiers de faibles grammages et/ou éco labellisés, privilégier la diffusion de documents par voie électronique

#### 6. Boire de l'eau du robinet :

beaucoup moins chère, elle permet de diminuer la quantité de déchets de bouteilles en plastique.

#### 7. Économiser les piles :

privilégier les piles alcalines ou les piles rechargeables. Déposer les piles et accumulateurs usagés dans les conteneurs spécifiques.

#### 8. Réutiliser ce qui peut l'être :

- Réutiliser les emballages durables, vêtements usagés (comme chiffons), impressions ratées (comme brouillon).
- Réparer ou faire réparer ses appareils en panne, chaussures, vélo...
- Penser à donner ou à revendre un objet ou appareil avant de s'en débarrasser.
- Louer ou emprunter le matériel qui est utilisé occasionnellement, comme certains équipements de bricolage (décolleuse, nettoyeur haute pression, shampoineuse à moquette...), ou les DVD

#### 9. Fabriquer son compost pour valoriser les matières organiques dans le jardin

#### 10. Choisir des produits avec des labels environnement

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.  
www.ademe.fr

Sophie Circan  
Conseillère municipale

## LA PLAGE D'A CÔTÉ

Fin de saison pour le bois français et quelle saison !

Jugez-en par vous-même :

95.566 entrées en 2009 contre 54.037 en 2008 soit une augmentation de 77%.

Les recettes augmentent en proportion à hauteur de 163.586 €. Au cours des 25 dernières années, on ne trouve pas trace d'une telle affluence.

Mais l'objectif des délégués du SABF (Syndicat d'aménagement du bois français) est que la base reste un espace familial de loisirs.

L'essentiel du public se compose de familles ou de groupes.

En saison, en plus de l'équipe d'entretien de 5 personnes, 6 maître nageurs sauveteurs sont présents.

Un snack permet de se restaurer sur place, des animations sont organisées sur les lacs Vercors et Taillefer (aviron, kayak, VTT, tir à l'arc, course d'orientation...),

un jeu de « l'araignée » pour les 7/12 ans, et un chariot « tiralo » pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite permettent de passer un agréable moment de détente.

L'année prochaine : ouverture du 15 mai au 5 septembre 2010 de 10h à 20h.

Entrée à 3,20 euros au delà de 6 ans.

Le syndicat a prévu l'acquisition d'un jeu pour les 3/8 ans, de panneaux poubelles bancs supplémentaires et le renforcement de la vidéosurveillance et l'aménagement de places supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite.

Christophe Duret  
Conseiller municipal



**ENFANCE JEUNESSE****RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE PAR LE CONSEIL M**

Lorsque les enfants du conseil municipal ont été élus, tous avaient un certain nombre de projets qu'ils souhaitaient défendre et voir se réaliser.

Conscients que l'ensemble des projets ne pourrait être réalisé, ils ont décidé d'entreprendre dans un premier temps, un classement des actions à mener.

Ce classement a permis de mettre en évidence, trois axes majeurs de réflexion : la sécurité et l'aménagement, les loisirs et la solidarité.

Dans un souci de concertation, les enfants du conseil municipal, soutenus par Philippe Revol et Nathalie Petroz, ont choisi d'effectuer une grande enquête auprès de la population berninoise afin de l'associer à ces réflexions. Ce sont près de 1400 questionnaires qui ont été distribués dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des Berninois fin mai 2009.

Les retours ont été assez faibles précise Bastien Goulvestre, conseiller municipal.

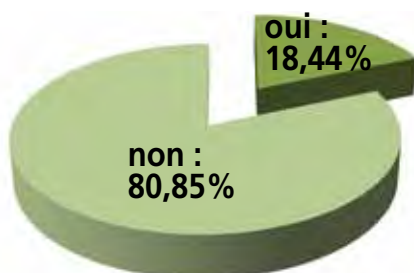
Thimothé Zoppardo confie, être déçu du peu de réponses. En effet, seulement 39 personnes ont retourné leur questionnaire suite à la distribution.

Pour faire face à cette situation, les enfants se sont associés au forum des associations où ils ont pu expérimenter l'enquête sur le terrain et ainsi recueillir en direct l'opinion des berninois.

Morgan Cifarelli, conseiller municipal, avoue que lorsqu'il a interrogé la première personne il a trouvé cela assez stressant, mais qu'au final, cela a été une expérience très enrichissante. De plus l'action s'est avérée payante puisqu'elle a permis de recueillir l'opinion de 105 Berninois.

Le conseil municipal enfant vous présente ci-contre, le fruit de cette grande enquête, qui comme le souligne Simon Fusaro, maire du conseil municipal enfant, aura mobilisé la moitié de l'équipe pendant 6 mois (NDLR : l'autre moitié de l'équipe s'est attelée à la préparation de l'après-midi jeux du 6 novembre).

Les résultats de cette enquête vont être présentés à Madame le maire ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal « adulte » afin de leur faire part des attentes des Berninois et ainsi déterminer les prochaines actions des enfants.

**THÈME « SÉCURITÉ / AMÉNAGEMENT »****Trouvez-vous qu'il y ait assez de pistes cyclables dans Bernin ?**

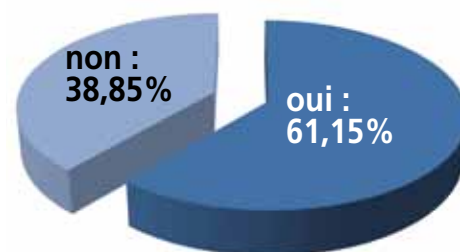
80,85% des personnes interrogées considèrent qu'il n'y a pas assez de pistes cyclables dans Bernin.

Une grosse majorité souhaiterait voir la création de pistes cyclables sur la route nationale, vers le CUBE et aux alentours du groupe scolaire.

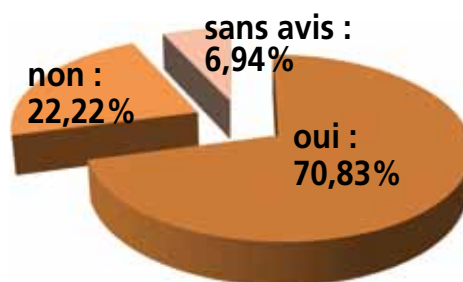
**Trouvez-vous qu'il y ait assez de zones de loisirs à Bernin ?**

Les Berninois sont majoritairement satisfaits des zones de loisirs existantes.

En effet, seuls 38,85% ne se disent pas satisfaits et aimeraient voir sur la commune : un skate parc, des zones de sports, un terrain de cross, une zone de pique-nique, un parc, une aire de jeux et de pique-nique pour enfants, une M.J.C et même un parc d'attraction !

**THÈME « LOISIRS »****Pensez-vous qu'il y ait assez d'événements ou d'activités de loisirs à Bernin ?**

L'animation du village semble très largement convenir à la population berninoise. Parmi les nouvelles activités que les personnes interrogées aimeraient voir se développer arrivent en tête les tournois sportifs puis les après-midi jeux suivis d'un rallye découverte de Bernin, d'ateliers pour la semaine du goût et enfin de la journée du collectionneur.



Ci-contre, un conseiller municipal enquêtant auprès d'une Berninoise



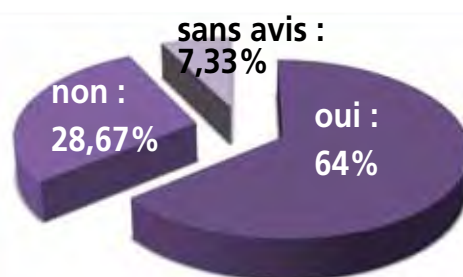
# UNICIPAL ENFANT

## THÈME « SOLIDARITÉ »

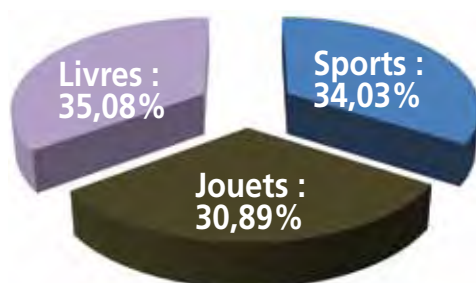
### Pensez vous qu'il y ait assez d'actions solidaires à Bernin ?

Bien que 64% des personnes interrogées considèrent que l'action solidaire est suffisante à Bernin, les propositions d'actions solidaires ont été nombreuses.

Parmi elles, la visite des personnes âgées, l'entraide et solidarité 3ème âge, le soutien pour la recherche contre les maladies, un partenariat avec des écoles d'Afrique, des jardins familiaux, une bourse aux vêtements,



### Type de bourse souhaité par les Berninois



un lien jeunes et 3ème âge, une aide alimentaire et vestimentaire, une aide aux propriétaires âgés pour l'aménagement d'un logement chez eux afin d'accueillir un jeune. Enfin, l'enquête n'a pas permis de déterminer de manière évidente le type de bourse attendu mais a mis en avant que l'organisation d'une bourse, reste très attendue !

## LE RASED

### (RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ)

Le RASED est un dispositif de l'éducation nationale, composé d'un psychologue scolaire, d'un enseignant spécialisé dans l'aide rééducative et d'un enseignant spécialisé dans l'aide pédagogique. Il a pour fonction de proposer une aide quand un élève rencontre, à l'école, des difficultés, que l'enseignant ne peut résoudre seul. Il intervient suite à la demande de l'enseignant ou d'une famille. L'aide personnalisée proposée par les enseignants, hors du temps de classe, s'adresse aux élèves ayant besoin de reprendre des notions non acquises sur le temps scolaire.

L'aide du RASED prend en compte l'enfant dans sa globalité pour l'inscrire dans le désir d'apprendre. Pour être élève, pour pouvoir apprendre, il faut mettre à distance l'histoire familiale, les conflits intimes...

L'aide spécialisée a, ainsi, pour mission de favoriser l'égalité des chances face à l'école.

Béatrice Bruyère, enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique intervient pour les difficultés d'apprentissage, en utilisant d'autres outils et d'autres méthodes de travail que celles habituellement utilisées collectivement pour l'ensemble d'une classe.

Michèle Koch, enseignante spécialisée dans l'aide rééducative intervient pour des enfants présentant des difficultés comportementales (agitation ou inhibition). Sa mission est de restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre, l'estime de soi et de lui permettre de devenir élève.

Robert Girard, psychologue scolaire, en concertation avec les parents et les autres acteurs éducatifs, contribue à l'analyse des difficultés de l'enfant et à l'élaboration de stratégies adaptées aux problèmes constatés.

Les interventions du RASED se font individuellement ou en petit groupe, en dehors ou au sein de la classe, sur le temps scolaire. Les parents et les enseignants sont toujours associés au processus.

Le RASED du secteur de Bernin intervient auprès de 1841 élèves des écoles maternelles et élémentaires, de la petite section au CM2, sur 6 communes : Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint Bernin, Saint Nazaire les Eymes et Saint Pancrasse.

Coordonnées:

École élémentaire "Les Dauphins", 459 chemin Vivier, 38190 Bernin

Tél. :

Psychologue : 04 38 92 15 11

Rééducatrice : 06 71 04 88 58

## PROGRAMMATION DES VACANCES DE FÉVRIER



### CENTRE DE LOISIRS POUR LES 3/11 ANS :

Ateliers scientifiques, carnaval et neige ...

### ACTIONS JEUNES :

Matinées sportives au CUBE, accueil et sorties «glisse»

### CONTACT :

3/11 ans : Isabelle Renzetti : 04 76 92 35 53

Préados : Guillaume Breda : 06 83 49 38 96

enfance-jeunesse@bernin.fr

**ENFANCE JEUNESSE****LE GOÛTER DE NOËL DU MULTI-ACCUEIL**

Les enfants et les parents de la structure du multi-accueil étaient réunis ce jeudi 17 décembre pour attendre le Père Noël et ses lutins. Après la petite danse des lutins, le Père Noël sous les yeux émerveillés des plus petits à distribué quelques friandises. Ce fût un moment magique car pour la plupart des enfants c'était la première qu'ils le rencontraient. La fête s'est terminée autour d'un véritable festin apporté par les familles. Gâteaux, clémentines et papillottes ont ravi les plus grands et les petits.

**LE FABULEUX DESTIN DE BINGO LE MAGICIEN**

Les plus grands du multi-accueil ont accompagné les enfants de l'école maternelle au spectacle proposé par la Compagnie Peretti en cette période de Noël : Le fabuleux destin de Bingo le magicien. Autour d'une histoire sur le thème du cirque, le rythme entraînant de certaines chansons a intéressé certains de nos plus petits, d'autres se sont rassurés sur les genoux des accompagnantes. Nous avons tous passé un moment agréable.

**VIE LOCALE****DÉCORATIONS DES COMMERCES BERNINOIS**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, alors que les rues de Bernin étaient merveilleusement illuminées, les commerces étaient remarquablement décorés. Des décors plus beaux les uns que les autres qui ont émerveillés les petits et les grands.

Ci-dessous un aperçu de ces décorations



## LES ESPACES VERTS EN PÉRIPHÉRIE DU CUBE

La proposition de l'architecte paysager a été dictée par les élus et le service technique en tenant compte de la mise en place d'espaces verts à gestion raisonnée.

Initialement, la surface réservée aux espaces verts devait être entièrement engazonnée, mais afin d'équilibrer le projet global HQE et la démarche raisonnée des espaces verts, une alternative a été trouvée : planter environ 1500 m<sup>2</sup> de gazon et 6500 m<sup>2</sup> de prairies champêtres en mélange de graine à 50 % fleurs et 50 % graminées.

Les talus des bassins d'infiltration des eaux pluviales ont, pour certains, été plantés de graminées et plantes adaptées à ces milieux tels que les *Carex pendula*, *Hakonechloa macra aureola*.

Le pourtour du bâtiment ainsi que certaines zones ont été planté d'environ 3000 graminées, pennisetum alopecuroïdes, stipa calamagrostis, calamagrostis... et paillé avec du chanvre afin de réduire les interventions de désherbage et de conserver l'humidité.

Au total, 24 arbres ont été plantés, essentiellement en cépée afin de garder le cadre champêtre du site et les essences retenues sont les suivantes : des *Acer freenanii* automne, des *Acer compestris*, des *Cercis siliquastrum* et quelques *Acer ginnala*.

Gilles Montoya  
Responsable des services techniques

Pour information :

### **Acer freenanii automne**

Érable à développement moyen pouvant atteindre environ 15 mètres en tige, qui a une couleur automnale orange puis rouge vif et très tolérant dans les sols calcaires.

### **Acer compestris**

Érable champêtre érable à petit développement d'un bois très dur, pourvu d'une écorce formant une tige avec l'âge, bénéficiant d'une couleur automnale jaune d'or. Il supporte tout type de sol.

### **Cercis siliquastrum**

Arbre de Judée arbre à croissance lente, il apprécie la chaleur et les expositions très ensoleillées et sa particularité tient à une floraison sur le bois très abondante d'un rose soutenu se manifestant avant le débourrage.

### **Acer ginnala**

Érable des tartares arbre à croissance lente pouvant atteindre 8 à 12 mètres, feuilles trilobées avec des boutes en grappe rouge. A l'automne, les feuilles sont rouges cramoisi, il a un enracinement profond.



## LES TRAVAUX DU MOIS DE JANVIER

- Faire tomber la neige s'il y a lieu des arbustes et des branches d'arbres afin d'éviter la casse,
- Améliorer la qualité de votre sol, privilégier l'apport de compost qui enrichit la terre pour le printemps (1 à 2 kg/m<sup>2</sup>),
- Réviser ou faire réviser votre matériel, tondeuse ...,
- Poncer légèrement vos manches abîmés et passer un peu d'huile de lin dessus, cela les nourrit et les rend moins cassants,
- Planter vos nouveaux arbres – hors période de gel – et les arroser copieusement à la plantation jusqu'à saturation de la terre,
- Planter les vivaces sans tarder, surtout les pivoines, le muguet ...
- Planter - hors période de gel - les rosiers en racines nues (tailler les racines sur un bon tiers de la longueur, enlever les chétives et les abîmées avec un sécateur désinfecté).
- Éliminer les branches mortes ou abîmées.
- Enrober abondamment les racines avec du pralin (= mélange 50 % de terre / 50 % de fumier). Bien étaler les racines dans les trous, mettre un peu d'amendement organique, et bien mettre le bourrelet de la greffe au ras du sol. Arroser copieusement.

Gilles Montoya  
Responsable des services techniques

## ASSOCIATIONS



## DON DU SANG

*Prochaine collecte de sang à St Ismier (Agora):  
Mercredi 10 février  
De 8 h 30 - 12 h et 16 h 30 - 20 h  
Venez nombreux, les malades ont besoin de vous !*

## TENNIS CLUB

Au-delà des compétitions qui rythment la saison sportive au cours de laquelle les jeunes du Tennis Club ont obtenu des résultats probants (qui seront évoqués dans un prochain bulletin), le club de tennis propose régulièrement des manifestations à destination de tous les berninois.

La Grande Nuit de la danse, organisée conjointement avec le Football Club Crolles-Bernin a acquis une notoriété qui dépasse désormais largement le cadre du Grésivaudan. Sa 3ème édition se déroulera le samedi 13 mars 2010 à La Marelle de Crolles. Réservez dès à présent votre soirée afin d'admirer des danseurs d'exception réunis pour un spectacle unique dans la région. Seront présents : les champions du monde de Boogie woogie, les vainqueurs des jeux mondiaux de Rock acrobatique, les champions du monde de Tango argentin et bien d'autres danseurs dont les gagnants du Dancing Show et danseurs de Dany Brillant, Maxime Dereymez, originaire de Bernin et Fauve, sa partenaire.

Vous pourrez également profiter des 300 m<sup>2</sup> de parquets spécialement installés pour l'occasion lors des pauses dansantes qui rythmeront le spectacle.

Les dernières éditions s'étant déroulées à «guichets fermés», il est prudent de réserver le plus tôt possible :

- T.C. Bernin - 04 76 08 83 75 -

[www.tcbernin.fr](http://www.tcbernin.fr)

- F.C. Crolles-Bernin - 04 76 08 10 30 -

[www.fccb.fr](http://www.fccb.fr)

Auparavant, toute l'équipe du Tennis club de Bernin aura le plaisir de vous accueillir le dimanche 17 Janvier au Tennis pour vous présenter ses meilleurs vœux dans le cadre d'un après-midi tennistique et festif avec un tournoi de doubles suivi du tirage des rois. Que vous soyez adhérents du Tennis Club ou pas, vous êtes cordialement invités à partager ce moment de convivialité.



## LOTO ANNUEL DU BASKET BALL CLUB GRESIVAUDAN

Le loto du club de basket aura lieu le samedi 30 janvier 2010 au gymnase La Marelle de Crolles.

Nombreux lots dont un voyage pour deux au soleil.  
Rendez-vous dès 19h30 pour choisir vos cartons et passer une agréable soirée.

Renseignements auprès de Véronique BOLES au 06 23 83 38 00, ou consulter le site du BBCG <http://www.basket-crolles.com>

# ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO

## SECTION : JUDO-CLUB DE BERNIN-SIZOV



Le Père Noël a fait plusieurs apparitions dans les dojos du Club de Bernin-SIZOV à l'Agora de Saint Ismier avec le cours des éveil-judo, à Saint Nazaire avec les éveil-judo et mini-poussins et enfin plus inattendu au dojo de Bernin au cours de la cérémonie de remise des ceintures noires à 4 cadets méritants : Cédric REVOL, Alexandre MATHIEU, Adrien GUIGON et Steeve MALDERA.

La ceinture noire est la seule ceinture que le sportif doit aller décrocher en se présentant à 3 épreuves différentes :

- le requis ou connaissance de l'environnement de manifestation sportive
- l'examen du kata comprenant 3 séries de 3 techniques à réaliser à gauche et à droite
- le test d'efficacité au combat en allant décrocher des victoires permettant d'acquérir les 100 points nécessaires.

D'autres cadets passeront bientôt leur ceinture noire.

Le Judo Club vous souhaite à tous une très bonne année tant sportive, scolaire, professionnelle que personnelle.

Alain COCHAUX

Judo-Club de Bernin-SIZOV

Responsable Communication & Secrétaire



## STAGE DE DANSE

**SAMEDI 6 ET  
DIMANCHE 7 FÉVRIER 2010:  
STAGE DE DANSE CLASSIQUE**

Organisé par le Centre Intercommunal de Danse, dispensé par Bruno Amilhastre, Professeur de danse classique au CRR de Grenoble

Cours de niveau intermédiaire  
Samedi de 13h30 à 16h15 - Dimanche de 10h à 12h45

Cours de niveau avancé  
Samedi de 16h30 à 19h15 - Dimanche de 13h30 à 16h15

Salle de danse Léo Lagrange à Crolles  
Renseignement et Inscription : 06 64 35 21 90



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**COUP DE CŒUR JEUNESSE****Le pompier de Lilliputia**

de Fred Bernard et François Roca (éd. Albin Michel)

Album à partir de 7 ans

Inspirée de faits réels, cette histoire se déroule à New-York et débute à la fin du XIXème siècle. Elle raconte la vie d'Henry MacQueen.

Troisième enfant d'une famille riche, père politicien très occupé, mère au foyer, Henry mène une vie heureuse jusqu'à l'âge de six ans. Jusqu'à ce que les médecins, devant une famille effondrée, déclarent que sa croissance est finie.

Les années passent et les regards portés sur Henry sont de plus en plus insistants. Son père devenu maire de New-York évite de se montrer près de lui en public.

Rejeté par sa famille, Henry décide un matin de s'installer à Lilliputia, le quartier des nains, dans le plus grand parc d'attractions du monde s'appelant Dreamland, sur Coney Island et tout de suite il s'y sent bien.

Une histoire émouvante servie par d'immenses illustrations traitées comme de véritables tableaux.

**Le sens de l'amour**

de Michel Boucher (éd. du Rouergue)

De 7 à 77 ans

Voici un album qui va vous amuser ! L'auteur détourne la symbolique des panneaux routiers pour illustrer une histoire d'amour. Au fil des pages nous découvrons que depuis que Pierre a rencontré une fille aux yeux de biche, son cœur bat à plus de 100 à l'heure. Quelle chance que leurs chemins se soient croisés ! Beaucoup de talent, d'imagination et de subtilité sont présents dans cet album. Vous allez vous régaler ! Une belle histoire d'entraide teintée d'humour et de flocons.

**COUP DE CŒUR ADULTE****Les grands alpinistes**

de Paolo Lazzarin et Roberto Mantovani (éd. Arthaud)

En ouvrant ce livre grand format, on est de suite happé par la beauté de ses photographies, par sa mise en page soignée et originale et par les portraits des hommes et des femmes qui ont été les acteurs de l'histoire de l'alpinisme depuis deux siècles. Un livre à découvrir !

**Les heures souterraines**

de Delphine de Vigan (éd. J.C. Lattès)

Le mal-être au travail, la violence silencieuse, la solitude sont au cœur de ce roman. Mathilde travaille dans le service marketing d'une société agro-alimentaire. Un jour elle déplaît à son supérieur et tout bascule : humiliation, vexation, lâcheté de l'entourage...

Quant à Thibault, médecin urgentiste, il sillonne la grande ville, d'un malade à un autre, d'embouteillages quotidiens, en parkings impossibles et seul, trop seul.

Rarement un roman nous aura à ce point fait toucher du doigt le côté insidieux et sournois du harcèlement moral dans le monde du travail et de la souffrance qu'il entraîne.

**Une année étrangère**

de Brigitte Giraud (éd. Stock)

Laura, 17 ans, a quitté sa famille à la suite d'un deuil, pour passer un semestre en Allemagne, chez les Bergen comme jeune fille au pair. Comment faire face à tant d'étrangeté, tant d'énigmes à résoudre en permanence, avec un bagage en allemand qui s'avère insuffisant pour comprendre et se faire comprendre. Un événement imprévu va la propulser « maîtresse de maison ». Elle réalise alors qu'une étape vers sa vie de femme vient d'être franchie...

Dans ce roman sur l'adolescence, l'auteure a su exprimer, par des phrases courtes et incisives, les émotions, le désarroi, les doutes, les maladresses avec une grande justesse.

LE MOIS EN IMAGES

Ci-contre :  
5 décembre  
Commémoration en souvenir des morts pour  
la France pendant la guerre d'Algérie et les  
combats du Maroc et de la Tunisie.



Ci-dessous :  
13 décembre - Repas des séniors



# L'abri sous la dent

## L'association au grand coeur

**CE MOIS-CI BERNIN ET VOUS A RENCONTRÉ YVAN-CLAUDE RAVERDY, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION «L'ABRI SOUS LA DENT» QUI COMPTE 60 BÉNÉVOLES.**

**CETTE ASSOCIATION GÈRE ESSENTIELLEMENT L'HÉBERGEMENT D'URGENCE MAIS ELLE APORTE ÉGALEMENT DE L'ÉCOUTE, DES REPAS ET DES HABITS AUX PERSONNES HÉBERGÉES.**



**BERNIN ET VOUS :** Bonjour Monsieur Raverdy. Pouvez-vous vous présenter ?

**Y-C Raverdy :** Bonjour, je suis donc Yvan-Claude Raverdy, j'ai 65 ans et je suis retraité depuis 5 ans. Je travaillais dans l'industrie électronique chez THOMSON en tant que cadre de recherche. Je suis marié ; Marie-Jo et moi avons 4 garçons et trois petits-garçons. Nous sommes arrivés dans la région en 1972 et à Bernin en 1979. J'ai été plusieurs fois président d'associations sportives (le tennis club de Bernin, le hand ball club de Crolles)

**BERNIN ET VOUS :** Pourquoi l'Abri sous la dent ?

**Y-C Raverdy :** Madame Christiane Borel (NDLR : en photo aux côtés de Y-C Raverdy), qui est membre de cette association depuis l'origine (1995), sollicitait régulièrement des bénévoles. Elle m'a contacté personnellement pour la rejoindre en 2005. J'ai accepté car il y a toujours eu, dans ma famille, une volonté d'être utile aux plus démunis et j'avais, nouvellement, du temps libre. Je suis arrivé à la présidence fin 2007 non par volonté personnelle mais pour permettre la continuité de l'association suite à la démission de l'ancien président. Puis, une fois mesuré le potentiel de l'association l'envergure et la nature de la demande, des projets et des idées de développement se sont mis en place naturellement.

**BERNIN ET VOUS :** Quelle est l'activité de l'association « l'abri sous la dent » ?

**Y-C Raverdy :** L'activité de l'association est essentiellement l'hébergement d'urgence. Cette activité est clairement définie dans un cadre officiel qui définit un hébergement sur une période limitée de trois jours par mois. Cette aide est donc destinée à un public itinérant (routard) mais peut aussi s'adresser à une personne ayant une nécessité ponctuelle (une femme battue qui a quitté son domicile). Le nombre de centre d'hébergement de ce type est limité à 6 dans le département. Notre association est une petite structure de 4 couchages et d'un petit studio qui permet d'accueillir gratuitement des personnes en situations transitoires pour une durée un peu plus longue, définie contractuellement.

Depuis novembre 2009, l'abri sous la dent bénéficie d'un logement supplémentaire grâce à l'investissement de la commune de Bernin qui a mis à disposition, à titre gratuit, une maison. La commune a aussi pris en charge toutes les fournitures d'énergie. Ce qui permet ainsi de faire un test pour une éventuelle continuité de cette formule d'hébergement contractuel à durée déterminée, dans les années futures.

**BERNIN ET VOUS :** Qu'est ce que cette mise à disposition vous a apporté ?

**Y-C Raverdy :** Elle a apporté une réponse au développement de l'association mais aussi à la demande qui a évolué. En effet, la population de routard a diminué; passant de 80 à 50 % des personnes qui sont dans le besoin. On trouve de plus en plus de gens dans des situations de rupture récente (perte d'emploi, expulsion). Ces personnes ont un besoin urgent d'une solution qui soit transitoire qui leur évite de plonger avec le risque de ne plus s'en sortir. Ce logement gratuit et à durée déterminée est donc une réponse à l'évolution de la demande. Je profite de cette interview pour féliciter la politique sociale de la commune de Bernin pour cette initiative. Il s'agit peut-être d'un précédent de nature à aider à sauver le public de ce qu'on appelle « la nouvelle pauvreté ».

**BERNIN ET VOUS :** Quels problèmes rencontrez vous dans le l'hébergement d'urgence ?

**Y-C Raverdy :** Ce sont surtout 2 catégories de personnes qui posent problème à tout le réseau d'entre-aide ; Les jeunes en rupture familiale et en délinquance pour lesquels il n'existe pas de solution globale. Les sans papiers ou demandeurs d'asile, car se pose souvent le problème de la langue mais aussi

la difficulté de les aider à sortir de cette errance. Nous les orientons donc vers des structures plus adaptées.

**BERNIN ET VOUS :** Quels sont aujourd'hui vos souhaits d'évolution de l'hébergement palliant des situations d'urgence, vos souhaits d'amélioration ?

**Y-C Raverdy :** Un des problèmes, aujourd'hui, est le manque de coordination de toutes ces associations entre elles et avec les pouvoirs publics concernés. On manque aussi de l'aide de spécialistes conventionnés (psychologues, médecins, éducateurs...). Enfin, la gratuité des transports, accordée sélectivement, permettrait une meilleure gestion de l'hébergement d'urgence.

Mon souhait, pour le futur, est aussi de voir bien aboutir ce projet avec la mairie de Bernin et de le voir imité par d'autres communes. Il s'agit, en fait, d'un nouveau maillon de la structure de l'hébergement gratuit, adapté aux situations nouvelles entre l'urgence conventionnelle et le transitoire. Il est, par ailleurs, très bien adapté au bénévolat.

**Coordonnées :**  
**yvan-claude@raverdy.fr**  
**04.38.92.03.99**